





Je soussigné Julie Latour  
demeurant à Aurillac  
avenue de la république n° 3  
ai l'honneur de solliciter de votre  
part un passeport pour  
aller en Italie

Aurillac le 11 avril 1922

Julie Latour

Transmis à Monsieur le Préfet du Cantal  
avec avis favorable

Aurillac, le 11 avril 1922

Le Commissaire de Police,





Aurillac le 16 Mars 1922

Monsieur le Préfet

J'ai l'honneur de vous informer que  
je quitte Aurillac pour rentrer en Allemagne.  
Je vous serais très obligé de vouloir bien  
accorder le visa à mon passeport.

Très agréés, Monsieur le Préfet, l'expression  
de mes sentiments très respectueux.

Loignon  
Voyage

Je vous prie d'agréer le  
Préfet du Cantal avec avis favorable

Aurillac, le 16 Mars 1922

Le Commissaire de Police,



Département

du Cantal

le

1921

Certificat d'emploi

Mairie  
du Fau

Canton

de Salers

Je soussigné certifie que le  
nommé Patroni Enrico, sujet  
italien, est employé comme bûcheron  
à la Battise Commune du Fau  
à l'Exploitation forestière dirigée  
par l'Entrepreneur Cattanio François,  
qui il y a un emploi stable, et n'a  
donné lieu à aucune plainte.

En foi de quoi le présent certificat  
pour permettre au dit Patroni Enrico  
d'entrer en Italie et d'obtenir de  
l'autorité Compétente la facilité  
d'en revenir pour reprendre son  
emploi en France

Mairie du Fau, 22 avril 1922



Le Fau

Monsieur

J'ai l'honneur  
de vouloir bien ~~vous~~  
prier de me viser mon passeport  
pour me rendre en Italie  
pour affaires de famille

Puccia Girolamo

DÉPARTEMENT  
DU CANTAL

le 6 Août, 1922

1922

ARRONDISSEMENT

Mauroux

d

CANTON

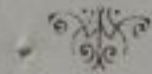
Salers

d

MAIRIE

du Fau

d



Monsieur Léon Jais

Vous salue de pour  
mes au aller Aristour  
pour se rendre en  
Ardic pour affaire  
de famille :

Sur le Maire

L. Jais





Yollet le 20 juillet 1922

Monsieur le Préfet

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire délivrer un passeport pour se rendre en Allemagne au nom de M<sup>me</sup> Roussignol Pauline veuve Clere Institutrice à Yollet née à Paris XIV<sup>ème</sup> le 15 mars 1874. Je partirai en Allemagne du 13 au 21 août, visiterai Baden Baden, Heidelberg, Francfort et ses environs. Revenir en Allemagne par Strasbourg se retenir en France par Metz. C'est un voyage d'études sur les bords du Rhin.

Avis du Maire

Avis favorable.

Yollet, le 20 juillet 1922

Le Maire,



Pauline Clere

Institutrice à Yollet

Les jours d'absence de

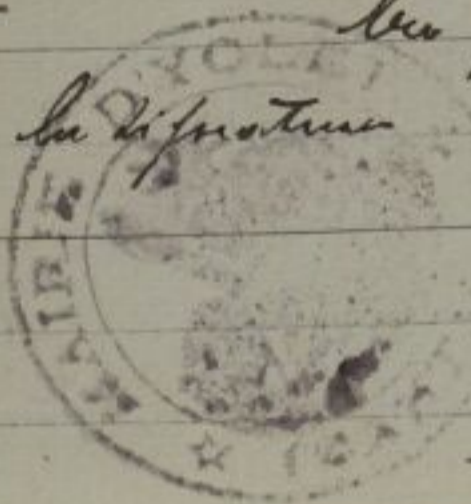
la signature

de M<sup>me</sup> Clere

Yollet, le 20 juillet 1922

Le Maire,

L. Kalmay



POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT À L'ÉTRANGER

Département du

*Cantal*

SIGNALEMENT

*M<sup>me</sup> Clerc, née Pauline Poussignol*  
 profession d, *Institutrice*  
 native de *Paris* dép<sup>t</sup> de *la Seine*  
 demeurant à *Yollet (Cantal)*  
 allant à *Allespique*  
 âgé de *48* ans taille d'un mètre *73* cent<sup>es</sup>  
 cheveux *chât. foncé* front *droit*  
 sourcils *châtains* yeux *bleus*  
 nez *moyen* bouche *moyenne*  
 barbe *rien* menton *net*  
 visage *ovale* teint *coloré*

SIGNES PARTICULIERS

PIÈCES DÉPOSÉES

*Demande au l'intérêt*

Fait à *Auillac* le *20* Juillet

mil *sept cent vingt deux*

Signature des témoins

Signature du porteur

*A faire viser à*  
*l'Ambassade d'Allemagne*  
*à Paris* *F. Clerc*

*N° 56* du Registre

*Pauline Poussignol*





A Monsieur le Préfet  
du Cantal

Je soussignée Gergette  
Marie-Louise Poques, née à  
Aurillac le 15 décembre 1899  
demeurant à Aurillac,  
20 Avenue de la République  
 prie Monsieur le Préfet de  
vouloir bien lui accorder un  
passeport pour se rendre  
en Angleterre.

Le but de mon voyage est  
de me perfectionner dans  
l'étude de la langue  
anglaise. Je quitterai la  
France par Calais. Je compte  
me rendre directement à  
Londres pour une durée  
approximative de trois mois.

Sentiments respectueux

G. Poques

transmis à Monsieur le Préfet du Cantal  
avec avis favorable



POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT À L'ÉTRANGER

Département du Cantal

SIGNALEMENT

Mlle Roques Georgette  
profession de Marie-Suive  
nati de celle française  
demeurant à Murillac  
allant à Londres Angleterre  
âgé de 22 ans taille d'un mètre 67 cent<sup>es</sup>  
cheveux Chât. front clair.  
sourcils Chât. yeux bruns  
nez Moy. bouche Moy.  
barbe " menton roux  
visage brun teint clair

SIGNES PARTICULIERS

,"

PIÈCES DÉPOSÉES

M. de la Roche

Fait à Murillac le 17 juillet  
mil un cent quatre vingt deux  
Signature des témoins      Signature du porteur

G. Roques

N° 55 du Registre

L. ROQUES



A Monsieur le Préfet du Cantal.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance, un passeport me permettant, ainsi qu'à ma femme et à nos trois enfants, de visiter les régions occupées militairement et de passer en Allemagne. — (voyage d'études.)

Je vous prie de vouloir bien agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments respectueux.

E. Loulé

E. Loulé professeur adjoint au lycée d'Aurillac.

J'en prie Monsieur le Préfet du Cantal avec ardeur favorable.

Aurillac, le 15 Juin 1922

Le Commissaire de Police,



POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT À L'ÉTRANGER

Département du Cantal

SIGNALEMENT

M<sup>me</sup> Soule Celine femme  
profession d' professeur au Collège de  
Launay d'Ardeche françoise 17  
demeurant à Murilles  
allant en Allemagne  
âgée de 30 ans taille d'un mètre 66 cent<sup>es</sup>  
cheveux gris front gris  
sourcils gris yeux noirs  
nez rectil bouche usé  
barbe non menton roux  
visage ovale teint rosé

SIGNES PARTICULIERS

PIÈCES DÉPOSÉES

Une demande

Fait à Murilles le 17 juillet

mil huit cent quatre vingt deux

*Signature des témoins  
Fait à l'Hotel de  
de M<sup>me</sup> Soule Celine*

Signature du porteur

C. Soule

N<sup>o</sup> 53 du Registre

*Vertical stamp or signature on the right edge of the document.*





A Monsieur le Préfet du Départ<sup>t</sup> du Cantal  
Je soussigné Jalenques Marie.  
Henry - Joseph, docteur en médecine, domicilié  
à S<sup>t</sup> Martin - Valmeroux - Cantal - ai l'honneur  
de solliciter la délivrance d'un passeport pour  
la Suisse et l'Italie.

Les principales localités dans lesquelles j'ai  
l'intention de séjourner sont:

Suisse = Genève - Lausanne - Montreux - S<sup>t</sup> Moritz.

Italie = Triera - Lugano - Bellagio - Milan.

But = voyage d'agrément.

Ci-joint la somme de cinq francs pour frais d'établisse-  
ment du passeport - et un exemplaire de ma photographie

Mr. Jalenques